

**COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 FEVRIER 2021**

Présents : Françoise BASSET-MATHIEU, Lionel CABATON, Jean-Didier CHARVET, Danièle DUFOUR, Laurence GUILLOUX, Alain JOLY, Céline KUBIACZYK, Éric MARTIN, Gilles ROUGET, Denise TABOULOT, Séverine THOMAS.

Secrétaire de Séance : Danièle DUFOUR.

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-six janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion de l'espace socio-culturel au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Éric MARTIN, Maire.

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 29 janvier 2021 à l'unanimité.

- COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020

- **Délibération n° 2021_08**

Vote du Compte Administratif 2020 - BUDGET PRINCIPAL

Eric Martin et Lionel Cabaton présentent le compte administratif 2020.

Les résultats sont les suivants :

Compte Administratif 2020 du Budget Principal de la Commune

Sections	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat antérieur	Résultat de clôture
Fonctionnement	285 055,61	363 124,89	+ 78 069,28	+ 126 767,56	+ 204 836,84
Investissement	41 192,43	97 368,21	+ 56 175,78	- 69 998,97	- 13 823,19
Résultat Final	326 248,04	460 493,10	+ 134 245,06	+ 56 768,59	+ 191 013,65

Le Maire quitte la pièce au moment du vote.

Denise TABOULOT fait voter l'assemblée.

Le Compte Administratif 2020 de la Commune est voté POUR à l'unanimité

- **Délibération n° 2021_09**

Compte de Gestion exercice 2020 - Budget Principal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ARRETE les comptes du compte de gestion du budget principal de la Commune

de l'année 2020 établi par Monsieur le Trésorier,

VOTE le compte de gestion du budget principal POUR à l'unanimité.

- Délibération n° 2021_10

Affectation du Résultat de Fonctionnement de l'Exercice 2020

Le Conseil Municipal,

après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2020,

CONSIDERANT que l'application de la comptabilité M14 implique l'affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2020 sur l'exercice 2021,

CONSTATANT que le Compte administratif 2020 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de clôture de 204 836,84 €
- un déficit d'investissement de clôture de 13 823,19 €,

CONSIDERANT l'état des restes à réaliser en dépenses pour un montant de 67 250 €,

DECIDE d'affecter au budget Commune 2021 :

- la somme de 81 073,19 € à l'article 1068 pour apurer le déficit
- la somme de 123 763,65 € au compte 002
- la somme de 13 823,19 € au compte 001

- INVESTISSEMENTS 2021

Le Conseil fait le point sur les investissements à prévoir en 2021 :

Adressage, Voirie et mur de la route du Lavoir, Goudronnage du Bourg, Etudes pour l'aménagement de la route de Beaubery, Etudes pour la mission de maîtrise d'œuvre Salle communale, Mur du cimetière, Informatique école (tablettes), Barrières école, Aspirateur salle communale, Cadran Eglise, Petits outillages, Achat de terrains.

Une dépense à hauteur de 154 750 € est à prévoir au budget 2021.

- TRAVAUX DE VOIRIE

Le programme des travaux de voirie 2021 est lancé. Une enveloppe d'un montant de 47 000 € est attribuée à la commune. Des devis ont été demandés à l'entreprise THIVENT, titulaire du marché de voirie communautaire.

- Délibération n° 2021_11

Travaux de voirie Route du Lavoir - Travaux Complémentaires

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que des travaux d'assainissement ont eu lieu dans le bas du bourg, route du Lavoir et autour de l'Eglise. Le Conseil Municipal avait décidé que des travaux à neuf de la voirie et des aménagements comme la création de places de stationnement soient effectués postérieurement.

Vu la délibération n° 2020_49 du 20 novembre 2020 retenant l'entreprise GUINOT Travaux Publics pour ces travaux de voirie,

Considérant que des travaux complémentaires au devis initial doivent être effectués le long de l'Eglise : rabotage, caniveaux supplémentaires et regards, goudronnage.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'offre proposée, à l'unanimité,

ACCEPTE le devis de travaux complémentaires de la société GUINOT TRAVAUX PUBLICS de MONTCHANIN pour un montant de travaux de 14 787,60 € HT.

- **ECOLE NUMERIQUE**

Une convention de partenariat est signée avec la Région académique et l'académie de Dijon pour la l'appel à projet « Label Ecoles Numériques 2020 ». Une subvention de l'Etat de 3 679 € est attribuée pour l'équipement de l'école de tablettes. Des devis ont été demandés.

- **Délibération n° 2021_12**

Ecole Numérique - Achat de tablettes

Dans le cadre du plan de relance de l'économie, l'Etat propose de l'aide aux communes rurales afin d'équiper leurs écoles en matériel numérique au titre du partenariat « Label écoles numériques 2020 ». Un cahier des charges précis est à suivre.

La candidature de la commune de Vérosvres a été retenue. Une convention est signée avec l'Etat.

Plusieurs devis ont été demandés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
DECIDE de retenir la société OLYS (BIMP.educ) de LIMONEST pour l'équipement des salles de classe de Vérosvres selon le cahier des charges "Label écoles numériques 2020" pour un montant de 7 605,61 € HT.

- **COMPTE-RENDUS REUNIONS COMMUNAUTAIRES**

* Une commission « Locaux » est créée afin de réfléchir sur l'opportunité de l'aménagement de nouveaux locaux pour les services de la communauté de communes St Cyr Mère Boitier. Les besoins sont recensés (emplacement, surfaces, parking, équipements, etc...).

* Enfance Jeunesse : Des contrats de territoire avec la CAF sont en prévision afin d'élargir les financements des services au public.

* TEPOS (environnement) : La communauté de communes peut financer les études des communes sur l'énergie photovoltaïque.

* Les élus communautaires ont la volonté de renforcer les services des secrétariats de Mairie. Une mutualisation est en projet.

* **Commission Urbanisme**

Laurence Guilloux expose le problème des zones actuellement classées constructibles dans le PLUi et dont les propriétaires ne sont pas vendeurs. Une réflexion est lancée sur une mutation des zones afin d'obtenir des parcelles constructibles dont les propriétaires seraient susceptibles de vendre. Le recensement des personnes intéressées par la vente de terrain va être effectué dans les zones ciblées selon les faisabilités de construction, en tenant compte des parcelles exploitées par l'agriculture.

- **TRAVAUX D'AMENAGEMENT SALLE COMMUNALE**

Un architecte est venu visiter la salle communale afin de proposer des idées d'aménagement. Des offres sur l'étude de faisabilité vont être demandées, ainsi que des esquisses.

- **PERSONNEL COMMUNAL**

Madame MARTINEZ a débuté son contrat d'agent d'entretien des bâtiments communaux et de surveillance au restaurant scolaire.

- AFFAIRES DIVERSES

- Délibération n° 2021_13

Plan de récolement Aire d'accueil Camping-cars

Suite à l'aménagement de l'aire d'accueil pour les camping-cars, le Maire explique qu'il serait souhaitable de posséder le plan de récolement de ce secteur.

L'entreprise THIVENT qui avait effectué les travaux propose de réaliser ce travail.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ACCEPTE le devis de la société THIVENT de La Chapelle-sous-Dun pour la réalisation du plan de récolement de l'aire d'accueil pour camping-cars à hauteur de 1 160 € HT, soit 1 392 € TTC.

AUTORISE le Maire à signer le bon de commande correspondant.

- Délibération n° 2021_14

Souscription à l'Application PANNEAU POCKET

Panneaupocket est une application permettant aux mairies de diffuser des informations et des alertes à leurs habitants par le biais de notifications sur leur smartphone, tablette ou PC sans recueillir leur numéro de téléphone, ni leur adresse mail.

Services proposés à la mairie :

- ✓ Utilisation illimitée
- ✓ Conforme au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) : l'application ne récolte pas de données personnelles et la mairie n'a pas besoin de récupérer le numéro de téléphone ou l'adresse mail de ses habitants
- ✓ Possibilité de lier l'application à un site internet sous forme de widget (*petite application téléchargeable ou facilement importable sur une page web par un simple copier-coller*)
- ✓ Possibilité d'insérer des photos, des documents au format pdf, des liens cliquables et d'étudier l'impact sur la population grâce aux statistiques
- ✓ Toucher le plus grand nombre d'habitants au moindre coût

Services proposés aux administrés :

- ✓ Gratuit
- ✓ Utilisation simple, intuitive et illimitée
- ✓ Protection de la vie privée : utilisation anonyme et sans géolocalisation
- ✓ Notifications instantanées
- ✓ Sans publicité
- ✓ Une seule application pour être informés de tout ce qu'il se passe dans la commune
- ✓ Disponible sur smartphone, tablette et PC (widget sur les sites internet + site internet grand public)

Le coût de l'utilisation illimitée de ce système d'alerte et d'information des habitants s'élève à 180 € TTC pour une année. Le Maire propose de souscrire à cette prestation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de souscrire à l'application PANNEAUPOCKET, AUTORISE le Maire à signer tous les documents administratifs relatifs à ce dossier.

* Un service « Click & Collect » a été mis en place afin de faciliter les ventes des artisans et commerçants du territoire de la communauté de communes.

* SPANC : augmentation des tarifs des redevances

* Une procédure de reprise des concessions abandonnées au cimetière va débuter.

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au 26 mars 2021.

La séance est levée à 23h20.

VU par Nous, Maire de la commune de VEROSVRES, pour être affiché le 08 mars 2021 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Le Maire,
Eric MARTIN

Les Conseillers Municipaux,